

LYON-EXPOSITION

JOURNAL ARTISTIQUE PARAISSANT TOUTES LES SEMAINES

Beaux-Arts, Littérature, Sciences, Industrie
Commerce

ANNONCES

La ligne, 8^e page » 50
Réclames, 7^e page 1 »
Articles spéciaux, à forfait.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

— LYON — 7, Rue des Archers, 7, — LYON —

Bureau technique

Pour la représentation des Exposants

ABONNEMENTS

Un an, Lyon et Rhône 8 »
— Départements n. lim. 9 »
— Etranger (Un. post.) 10 »

L'EXPOSITION ET LA PRESSE LYONNAISE



Comité et Syndicat

LES INSTALLATIONS PARTICULIÈRES A L'EXPOSITION

SOMMAIRE :

Chronique lyonnaise. — L'Exposition coloniale. — Les Travaux de l'Exposition : les Installations particulières. — La presse lyonnaise : Comité et Syndicat. — Têtes et Profils : M. Nolot. — La Semaine fantaisiste. — Chronique de l'Exposition : la Chambre de Commerce. — Les grands Travaux lyonnais : étude sur le régime des cours d'eaux proposés pour l'alimentation de la ville de Lyon (suite). — Questions industrielles : réflexions sur les machines par détente ou Voilff. — Un voyage à Paris : la Délégation lyonnaise. — Dernier écho d'une Exposition — Exposition de Lyon : Classification des groupes. — La Saison d'été : Charbonnières-les-Bains. — Beaux-Arts. — Petite Correspondance. — Variétés littéraires : le Lit russe (suite et fin).

CHRONIQUE LYONNAISE

La sécheresse. — La pluie à Lyon. — Au parc de la Tête d'Or. — Les travaux. — La brasserie de l'Exposition.

J'ai une envie fébrile de vous parler de la sécheresse.

Seulement, vous allez voir que cette chronique, écrite lundi, vous arrivera avec la pluie : en somme, comme la pluie est demandée par tout le monde, c'est encore ce que je vous souhaite.

On le voit — dans un journal hebdomadaire — les articles ne peuvent pas *vivre* au jour le jour ; chez nous, la vie est moins *active* que chez les quotidiens (ceci dit pour être d'accord avec M. Rossigneux, notre honorable premier adjoint.)

En tout cas, en supposant même que la pluie accompagne mon article, la sécheresse sera encore bien à l'ordre du jour ; car depuis longtemps, telle période n'avait été remarquée.

Cependant on est habitué à la sécheresse dans certaines parties du monde ; mais dans nos régions méridionales même, on n'est guère habitué à rester sans pluie, surtout à ce moment de l'année où la sécheresse est absolument nuisible.

Dans le Midi, il y a de fréquentes sécheresses *estivales* ; mais elles ne sont nullement néfastes : elles favorisent certaines cultures.

La plus grande sécheresse que nous ayons eu en France date de 1838 et 1839.

Pendant près de seize mois il ne plut qu'à de rares instants.

Il n'y eut pas de récoltes ; tout fut perdu, et les maladies vinrent encore s'ajouter au fléau. Car la sécheresse provoque les maladies inflammatoires dont les suites sont presque toujours mortelles.

Cependant, il y a des pays où la pluie est inconnue, seulement la nature a pris elle-même ses précautions : il y a des sources intarissables en grand nombre, des arbres immenses qui protègent les cultures.

Ainsi, dans le haut Pérou, il ne pleut jamais. Dans la magnifique ville de Lima, située au milieu d'une vaste et fertile plaine, on n'a jamais vu un éclair ni entendu un coup de tonnerre.

Dans la haute Egypte, c'est la même chose ; mais là, la nature a bien fait les choses : les débordements du Nil sauvent toujours les récoltes.

Il serait difficile de citer d'autres exemples. Cependant, en Europe, on a vu des anomalies singulières. A Murcie, par exemple, de 1846 à 1850, il ne tomba pas une goutte d'eau.

La misère fut grande, mais on ne put fournir d'autre remède que des secours d'argent.

Cependant il serait bon de combattre les effets de la sécheresse prolongée : il n'y a qu'un moyen : le reboisement des montagnes.

C'est là encore le problème, à moins que la question de la formation de nuages artificiels soit résolue d'une façon pratique.

Mais à force de parler *sec*, voilà que je me crois transporté au milieu du désert, et vite j'interroge le ciel où j'aperçois quelques nuages blancs.

Hélas, c'est le vent du Nord, et il fait froid.

Pourtant il pleuvra, c'est certain.

Pauvres petits brins d'herbe, comme je voudrais pouvoir vous arroser !

**

Vous connaissez le proverbe : « Après la pluie vient le beau temps ». Dame, forcément il y a la réciproque.

Donc ne nous désolons pas outre mesure et attendons patiemment sous l'orme, c'est le cas de le dire.

Puisque nous parlons de la pluie, relevons une petite inexactitude, qui fait de notre ville une ville pluvieuse et désagréable.

Or, il n'en est rien, et vous seriez bien surpris si l'on vous disait qu'il pleut beaucoup plus à Milan, à Naples et même à Calcutta qu'à Lyon.

C'est pourtant la vérité.

Du reste, voici, à titre de documents, quelques chiffres relevés par la statistique.

Quantités moyennes de pluie recueillies en différents points du globe, par les observatoires :

Cap français (St-Domingue).....	3 ^m 08
Calcutta.....	2 ^m 05
Gènes.....	1 ^m 40
Milan.....	0 ^m 96
Naples.....	0 ^m 95
Douvres.....	0 ^m 95
Les Alpes.....	0 ^m 94
Rome.....	0 ^m 91
LYON.....	0 ^m 89
Genève.....	0 ^m 80
Paris.....	0 ^m 56
Marseille.....	0 ^m 44

Lyon occupe donc la bonne place ; du reste, nous avons bien assez de nos brouillards.

Laissons donc un peu la pluie aux autres.

Charité bien ordonnée, commence par soi-même.

**

Et maintenant, je ne puis mieux terminer ma Chronique lyonnaise qu'en allant faire un tour au parc de la Tête-d'Or.

Tous les matériaux des arcs sont placés sur le chantier : huit demi-arcs s'élèvent actuellement et déjà la coupole se dessine au loin.

Disons en passant que cette opération est la

plus longue ; une fois la grande coupole terminée, le reste ira beaucoup plus vite.

Pendant ce temps, les autres installations pourront se faire rapidement.

Ainsi, le chalet élégant destiné à remplacer la construction provisoire de la brasserie de l'Exposition est à peu près terminée ; dans cinq semaines il pourra être ouvert au public.

On le voit, tout marche rapidement ; mais il le faut si l'on veut arriver au jour dit. C'est urgent.

H.-M. DUPARC.

EN 1894

L'EXPOSITION COLONIALE

On se souvient que dès le début — il y a longtemps déjà, en 1890 — l'Exposition de Lyon devait être surtout essentiellement coloniale.

Depuis les ambitions ont grandi et l'Exposition mit deux ans de plus pour se préparer, mais elle devint internationale.

Cependant, il y a tout lieu de croire que l'Exposition de 1894 sera surtout coloniale.

Ce sera, du moins, l'attrait principal.

M. Ulysse Pila a l'appui certain de MM. Jules Cambon et Rouvier, les deux gouverneurs d'Alger et de Tunis.

L'adhésion de M. de Lanessan ne fait aucun doute.

De plus, on fera des démarches auprès du général Dodds, pour que Lyon obtienne la remise des trophées de l'expédition d'Alger.

Souhaitons que ces démarches aboutissent.

De son côté le représentant de Lyon à l'Exposition de Chicago fait, en ce moment, tout son possible pour attirer l'élément Chinois et Japonais chez nous.

En somme notre Exposition coloniale sera très importante et beaucoup plus intéressante que celle de Paris en 1889, où, en fait de produits coloniaux, on ne voyait que les ânes de la rue du Caire et le Pousse-pousse du Tonkin.

Les Travaux de l'Exposition

LES

INSTALLATIONS PARTICULIÈRES

Nous avons publié, dès les premiers numéros de *Lyon-Exposition*, les différents articles du cahier des charges de l'Exposition.

Aujourd'hui, plusieurs de nos lecteurs — la plupart futurs exposants — nous prient

d'attirer l'attention des intéressés sur les articles 35 et 36 que nous reproduisons textuellement.

ART. 35.

Des constructions particulières destinées soit à l'exposition des produits dont l'installation n'aura pas été faite dans les édifices élevés par le Concessionnaire, soit à l'exploitation des restaurants, brasseries, cafés et autres entreprises, pourront être édifiées dans l'enceinte de l'Exposition.

Ces constructions seront exécutées par le Concessionnaire général, à un prix qui ne pourra excéder le tarif de la Ville de Lyon (1881). Elles devront satisfaire aux conditions imposées par le cahier des charges qui contient les engagements du Concessionnaire envers la ville de Lyon. Le cahier des charges imposant au Concessionnaire des conditions spéciales quant à l'emploi et à la remise en état du parc, tous travaux souterrains, constructions ou installations nécessitant un mouvement ou une appropriation de sol et demeurant à la charge des exposants ou permissionnaires, seront exécutés par le Concessionnaire général, s'il lui convient, aux conditions ci-dessus mentionnées.

ART. 36.

Ces constructions ne pourront être élevées qu'après avoir été autorisées par l'Administration municipale, sur la proposition du Concessionnaire.

Les intéressés devront fournir, en même temps que leur demande d'emplacements, ou tout au moins en temps utile, leurs projets, plans, coupes, élévations et détails d'exécution des bâtiments, pavillons, installations, etc.

Dans ces deux articles, deux alinéas choquent dès la première vue.

D'abord : « Les constructions particulières seront exécutées par le Concessionnaire général. »

Pourquoi cette exclusion ?

Cependant, nous connaissons plusieurs projets — tous très intéressants — élaborés par des entrepreneurs distingués qui se voient ainsi contrecarrés par le texte même du cahier des charges.

Il importerait beaucoup de savoir si M. Claret veut faire exécuter à la lettre les termes de ce traité.

Ce serait fâcheux qu'il en soit ainsi, car alors il y aurait toute une série d'inconvénients faciles à prévoir.

..

Quant à l'article 36, il y a également un alinéa qui gêne :

Ces constructions (particulières) ne pourront être élevées qu'après avoir été autorisées par l'Administration municipale, sur la proposition du Concessionnaire.

Pourquoi cette autorisation préalable, et en quoi consistera-t-elle ?

Quelles seront les charges exigées ?

Autant de réponses qu'il importe de connaître.

..

Si nos lecteurs désirent connaître notre

opinion à cet égard, nous allons les satisfaire rapidement.

Ces deux alinéas devraient être supprimés purement et simplement.

En effet, la fin de l'article 36 est suffisamment complet pour satisfaire toutes les exigences ainsi que toutes les garanties désirables :

« Les installations particulières, vitrines de galeries, décorations et inscriptions seront faites par les exposants et à leurs frais ou par leurs délégués, sous la réserve expresse de se conformer strictement, quant aux dimensions à leur donner, à la topographie générale du plan dont il vient d'être fait mention, aussi bien qu'à toutes les prescriptions qui seront imposées pour assurer l'homogénéité des sections dans leur aspect. »

..

Ce n'est pas tout.

Ce cahier des charges semble avoir été rédigé bien à la légère.

Car, si nous continuons l'article 36, nous lisons :

MM. les Exposants devront soumettre en temps utile le nom des Entrepreneurs à qui ils désiraient confier leur installation.

Mais alors, comment concilier cette partie du cahier des charges avec le deuxième alinéa de l'article 35 !

Assurément tout cela manque de clarté.

Il est absolument indispensable de modifier le sens de ces deux articles : c'est absolument dans les choses possibles, que l'on autorise les Entrepreneurs à élever eux-mêmes les constructions particulières — sauf à s'entendre avec le Concessionnaire général pour les garanties de sécurité, d'œil et d'art.

J. DERRIAZ.

LA PRESSE LYONNAISE

COMITÉ ET SYNDICAT

Aurons-nous un Comité ou un syndicat ? Peut-être bien tous les deux.

Enfin, il importe peu de faire savoir au public lyonnais, s'il y aura ou non un syndicat unique : ce qu'il importe, c'est de faire connaître l'entente unanime qu'il y a maintenant dans toute la presse lyonnaise, pour soutenir l'Exposition de Lyon.

Une première réunion a eu lieu pour s'entendre à ce sujet.

Il y a eu froissement entre la presse quotidienne et... l'autre, la petite presse, — que l'on a trop l'habitude, chez nous, de traiter en « quantité négligeable. »

C'est une erreur.

Nous estimons même que, dans le cas qui nous occupe — nous ne voulons pas dire qui nous divise — la presse hebdoma-

daire, c'est-à-dire la presse spéciale, doit avoir la plus grande part dans le mérite d'assurer le succès de l'Exposition.

La publicité chez nous — presse hebdomadaire — est *moins active*, a dit M. Rosigneux, l'honorable adjoint de la mairie centrale.

Nous tenons à protester contre ce mot ; car, en effet, si notre publicité est moins... *brûlante*, elle est beaucoup plus *efficace* que celle des journaux quotidiens qui ont bien d'autres choses à traiter !...

Or, dans une Exposition, c'est surtout la Presse spéciale — la presse hebdomadaire — qui devient un précieux auxiliaire.

Croyez-vous que l'appui d'un journal tel, par exemple, que la *Construction lyonnaise*, n'est pas plus utile que celui de tout autre journal politique ?

Et les autres journaux spéciaux ?

Le *Bulletin des soies*, le *Courrier du Commerce*, la *Bourse lyonnaise*, le *Journal de Lyon*, les *Petites Affiches*, etc., tous apportent avec eux un contingent spécial et des plus précieux.

Pour nous mettre, nous aussi, en parallèle avec la « grande » presse, croyez-vous qu'un journal spécialement créé pour l'Exposition, en *dehors de toutes attaches officielles*, ne devra pas être placé, lui aussi, dans le Livre d'or de l'Exposition ?

Assurément si, et nous estimons que la plus large part doit être réservée à la presse hebdomadaire, qu'il est temps de ne plus traiter en déshéritée.

Aussi, avons-nous trouvé l'unanimité dans la défense de nos droits légitimes.

M. le Maire de Lyon nous a donné son appui le plus large et le plus libéral.

Nous l'en remercions, et il y a tout lieu d'espérer que **nous resterons d'accord sur ce point.**

Lorsque le Comité de la Presse sera définitivement constitué, nous aurons à nous occuper de notre syndicat, créé non en vue uniquement de l'Exposition, mais au point de vue général et professionnel.

Galerie Lyonnaise

TÊTES & PROFILS

M. NOLOT

Ancien Président du Conseil général du Rhône.

M. Nolot est certainement une des figures les plus populaires de notre ville.

Chacun connaît cette tête altière en même temps que sympathique qui domine partout, dans toutes les cérémonies.

M. Nolot fut pendant longtemps président du Conseil général du Rhône.

Il dut donner sa démission tout récemment, pour des raisons toutes personnelles.

M. Nolot, quoique ayant abandonné toute fonction politique, reste quand même un militant très-estimé et surtout honoré de la sympathie et de la confiance de tous.

Il se consacre spécialement à la direction de son importante Institution qu'il a fait élever, il y a quelques années, rue Cavenne, près de la Faculté de Médecine.

Cette institution se recommande d'elle-même, grâce aux nombreux succès obtenus par ses élèves, aux différents examens des baccalauréats et des Ecoles spéciales du gouvernement.

M. Nolot est, en effet, un universitaire émérite.

Il débuta dans l'enseignement comme maître d'étude — comme simple « pion ».

Il grandit peu à peu et devint directeur d'une institution d'enseignement secondaire, rue Longue.

L'établissement prit rapidement une grande extension, et lorsque la Faculté des sciences — qui était alors au palais Saint-Pierre — fut transférée à la Vitriolerie, M. Nolot songea, lui aussi, à émigrer vers le nouveau quartier Latin, vers la rive gauche du Rhône.

Il fit construire — avec ses propres ressources de chef d'institution — un établissement modèle où tout le confortable fut établi.

Sa maison d'éducation est réellement unique dans notre ville.

L'excellente urbanité de M. Nolot vint se joindre à ses mérites tout particuliers de professeur expérimenté, et les élèves affluèrent rue Cavenne.

M. Nolot parvint à surmonter toutes les nombreuses difficultés d'un commencement pénible.

Il réussit au-delà de ses propres espérances.

M. Nolot — qui est le fils de ses œuvres, doit être fier des résultats déjà obtenus.

Comme politicien, M. Nolot resta républicain avancé, mais sans être sectaire.

Il sut se concilier les amitiés de tout le monde — même parmi ses adversaires.

Il s'est occupé également beaucoup de questions de gymnastique : il fut un des fermes adhérents de l'ancienne Ligue des Patriotes, d'où il dut se retirer à la suite des événements que l'on sait.

M. Nolot est officier de l'Instruction publique, officier du Nitcham Iftikar et lauréat de l'Université de France.

Au physique, M. Nolot a d'abord — à cause de sa taille élevée — un aspect un peu dur, bien vite adouci dès qu'on le coudoie un instant.

Il porte toute la barbe, une belle barbe brune taillée en pointe — où quelques filets blancs viennent se faufiler indiscrètement.

C'est un excellent homme, comme il en faudrait beaucoup rencontrer parmi nous.

DIOGÈNE.

LA SEMAINE FANTASISTE

LUNDI

Une jolie phrase cueillie dans le compte rendu d'un de nos confrères sur une bagarre quelconque :

Un agent recoit un coup de pied dans le « bas-ventre », aussitôt il a la « figure » couverte de sang.

Cela rappelle un peu l'aventure de ce brave Marseillais qui, victime d'une agression trop bien sentie de la part d'un adversaire, s'écrie :

— L'animal ! il m'a pris en traître ! d'un coup de poing, il m'a si violemment renversé, que j'ai roulé trois fois sur moi-même... Mon sang n'a fait qu'un tour !

MARDI

A la fin d'un assaut le petit Z... se désole d'avoir été touché dix fois par un escrimeur qui a des « bottes » infailibles.

— Consolerez-vous lui dit un ami, les meilleures bottes ont leurs revers.

MERCREDI

Je lis dans un journal américain :

L'ouverture de l'Exposition de Chicago a été marquée par quelques incidents heureusement sans importance. Au moment où le Président Cleveland allait prononcer le discours d'inauguration, une cohue se produisit. La police fut bientôt débordée.

Trente-huit journalistes ont été arrêtés.

Vous le voyez, en Amérique comme en France, ce sont toujours les journalistes qui payent les pots-cassés dans les manifestations.

Pauvres victimes du devoir.

JEUDI

Les hirondelles manquent de mouches. C'est un savant qui nous l'apprend.

Pauvres hirondelles ! si elles avaient su ce qui les attendaient sous notre bienfaisant climat, il est probable qu'elles n'y seraient pas venues cette année. Mais voilà, elles ne pouvaient prévoir que la famine les attendait en France.

J'ai cherché à savoir comment il se faisait que les mouches manquaient ; j'ai consulté tous les naturalistes que je connais, et aucun n'a pu me renseigner.

Un de nos confrères qui a longtemps étudié les mœurs des mouches croit avoir trouvé la raison de cette pénurie d'insectes.

Les mouches depuis quelques années ont fait beaucoup de progrès. Leur intelligence s'est éveillée. Comprenant alors qu'elles étaient sûres d'être avalées aussitôt que les hirondelles reviendraient, elles ont émigré.

Elles reviendront, paraît-il, quand les hirondelles seront parties.

Ce n'est déjà pas si bête.

VENDREDI

Un de nos confrères du matin publie un charmant et délicat article sous ce titre : *Conseil aux fiancés*, où il est parlé de « l'initiation matrimoniale » et des mesures de « prudence pratique » qu'elle comporte.

Au pied de l'article s'étale cette rubrique : *Reproduction interdite.*

Serait-ce le conseil final donné par l'auteur aux fiancés ?

Mais alors !!!...

SAMEDI

Je suis absolument certain de vous faire plaisir.

Vous êtes soigneux ou soigneuse de votre personne et vos ongles sont immaculés.

Ils ne portent pas encore, — vous voyez, je suis gentil, — le deuil de votre déchéance morale.

Vous les soignez, vous avez raison, et tout ce qui les touche de près ou de loin vous intéresse.

C'est pourquoi je vais vous apprendre qu'ils croissent de 0^m,000,000,002 par seconde.

Vous pouvez vous assurer de cette croissance extra-rapide en les contemplant.

Cela vous donnera un air intéressant, à moins qu'on ne vous prenne pour un poète cherchant une rime rebelle ou... d'un savant regardant pousser ses ongles.

DIMANCHE

De toutes parts, on se plaint de la lenteur des tribunaux à rendre la justice.

Les affaires les encombre.

Aussi, croyons-nous être utiles à notre ministre de la justice en lui indiquant l'invention récente d'un de nos compatriotes — il a pris un brevet — et qui est appelée à rendre de réels services.

C'est une machine à juger.

Elle est simple... comme l'œuf de Christophe Colomb.

Elle se compose d'une balance : aux deux plateaux est attaché un fil téléphonique.

Les plateaux sont, contrairement aux juges, sensibles.

Chacun des adversaires, de chez lui, sans se déranger, développe ses arguments, les empile les uns sur les autres.

Immédiatement, le plateau contenant les arguments ayant le plus de poids descend.

Et le président du tribunal n'a plus qu'à dire :

— Enlevez, c'est pesé !

Croyez-vous que cette façon de rendre la justice nous changerait beaucoup ?

XX

A TRAVERS LES EXPOSITIONS**A Chicago**

L'ouverture de l'Exposition de Chicago a eu lieu au milieu d'un grand concours d'assistants.

De tous les pays, des représentants avaient été envoyés.

C'est un succès, paraît-il.

Cependant la France ne s'est intéressée que d'une façon très relative à cette Exposition.

On se rappelle, en effet, qu'il y a un an, un délégué, personnage politique, avait été chargé spécialement de représenter la France à Chicago : c'était M. Antonin Proust.

Depuis, il a dû donner sa démission, à propos des affaires de Panama, et les intérêts des quelques exposants français à Chicago, ont dû en souffrir.

A propos de cette Exposition de Chicago, on signale une machine exceptionnelle, appelée à

faire une véritable révolution dans le commerce de la... charcuterie.

S'il s'agit de l'Art, il est bien différent de celui que devait représenter M. Antonin Proust.

Cette machine prend le porc vivant et le transforme en peu d'instants en saucisson.

On ne dit pas si ce dernier est à l'ail !...

C'est cependant important à connaître, surtout si les Marseillais vont à Chicago.

Je vois d'ici un farceur de la Canebière refusant le saucisson qui n'est pas à l'ail.

Savez-vous ce qu'il dirait au Jury :

— Cette machine, ce n'est rien ; j'ai vu pire que nous : si le client n'était pas content, on faisait machine en arrière et le cosson s'en retournait vivant à son étable... un peu vexé, par exemple.

XX

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION**LA CHAMBRE DE COMMERCE****A Marseille.**

On sait que la délégation de la Chambre de Commerce de Lyon s'est longuement arrêtée à Marseille.

Les plans de l'Exposition ont été soumis à la Chambre de Commerce de Marseille.

On a statué, et aussitôt la Chambre a nommé une commission composée de MM. L. Le Mée, L. Prat, G. Borelli, E. Milliau et G. Bosc, chargée de centraliser tous les renseignements sur la part que prendront à l'Exposition de Lyon de 1894 les industriels de cette ville, et de grouper tous les exposants Marseillais dans un grand pavillon dont l'organisation serait confiée aux soins de la Chambre de commerce.

D'autre part, la Chambre de commerce de Marseille a décidé d'adresser à la Société pour la défense, aux syndicats industriels et aux négociants de sa circonscription, une lettre pour les prier de faire parvenir à son secrétariat, au Palais de la Bourse, tous les renseignements qu'ils pourraient recueillir dans leur sphère d'action, sur la part que prendront à l'Exposition de Lyon les industriels avec lesquels ils sont en rapport. Elle les prie d'indiquer dans quelle mesure ils comprennent l'intérêt que présentera cette Exposition, et si l'on peut compter sur leur empressement à y présenter leurs produits ; enfin, toutes les informations et considérations qu'ils pourront présenter à ce sujet.

La Chambre de commerce de Marseille ajoute qu'elle a manifesté le plus grand désir de coopérer au succès de l'Exposition de Lyon, et qu'elle serait très heureuse que les résultats de cette enquête puissent lui en fournir les moyens.

A Alger et à Tunis.

De son côté M. Ulysse Pila n'a pas perdu son temps.

Il a obtenu le concours le plus complet de M. le Gouverneur de l'Algérie, M. Cambon, qui, du reste, s'est toujours intéressé d'une façon toute particulière à notre ville.

Les Grands Travaux lyonnais**ÉTUDE****Sur le Régime des cours d'eaux proposés pour l'alimentation de la ville de Lyon.**

(Suite.)

Le Guiers, rivière.

Relativement au Guiers il n'existe pas de renseignements précis concernant son étiage, aucune échelle n'ayant été établie sur cette rivière. Toutefois, un jaugeage exécuté par le service des ponts et chaussées a constaté, au moment des basses eaux, un débit minimum de 3^m 3 à la seconde.

D'après les renseignements que nous avons recueillis auprès de personnes compétentes, il est absolument certain que cette rivière a le même régime que l'Ain et que, au moment des fortes chaleurs de ces dernières années, son débit est descendu au-dessous de celui constaté par les ponts et chaussées.

Ces faits s'observent également pour le Tiers, affluent du Guiers. En résumé, les observations présentées au sujet de l'Ain s'appliquent parfaitement au Guiers, rivière qui, pour pour les mêmes raisons, ne peut être acceptée pour l'alimentation de Lyon ; elle ne serait, du reste, pas entièrement concédée. Ses eaux titrent 24° hydrotimétrique.

La Loire, fleuve.

Le diagramme montre que la Loire a un régime de basses eaux analogue à l'Ain. Du reste, comme cette rivière, la Loire est torrentielle. Son débit minimum, qui est très peu considérable, correspond, aux mois de juillet et août ; il est en grande partie absorbé par le canal du Forez. Le volume d'eau qu'on pourrait demander à la Loire serait complètement insuffisant pour alimenter la ville de Lyon pendant l'été ; et, bien que ces eaux peu calcaires (5 à 6 degrés hydrotimétriques. Elles marquent seulement 4° hydrotimétrique en moins que celles du Haut-Rhône), présentent des avantages pour la consommation au point de vue de l'économie générale, le service des ponts et chaussées et le département de la Loire ne consentiront jamais à donner une concession pour l'alimentation, concession qui aurait, du reste, comme conséquence d'assécher le fleuve, sur un certain parcours, pendant près de deux mois chaque année.

Le Rhône, fleuve.

Le diagramme qui représente les basses eaux du Rhône, pendant une période de 16 années, montre d'une manière très précise que celles-ci ont lieu en hiver, pendant les mois de janvier, février et décembre.

Le débit du fleuve, mesuré par le service

des ponts et chaussées est excellent pour pourvoir à l'alimentation des villes, puisque son débit minimum correspond à la saison froide, où les besoins de la consommation sont moins considérables qu'en été.

Par suite du service des forces hydrauliques de la ville de Genève, le régime des eaux du Rhône est sensiblement modifié, son débit étant régularisé, se trouve augmenté sérieusement pendant les périodes des basses eaux.

En raison de son débit puissant, plus considérable en été qu'en hiver, il peut, sans inconvénient, sans contestation ni dommage à payer à divers, donner avec certitude un volume d'eau aussi considérable qu'on le désirera, et cela en toute saison, sans aléa, puisque son débit minimum est d'environ 12 millions de mètres cubes par jour. La qualité des eaux du fleuve varie sensiblement, suivant les endroits où elles sont captées.

Prises dans le lac de Genève, elles marquent 17° à 19° hydrotimétriques; prises dans le Haut-Rhône, vers Seyssel, elles ne marquent plus que 10° 1/2; plus bas, le Rhône submerge les immenses marais de Lavours et de la Chautagne, reçoit ces eaux calcaires du Guiers, des marais des Avenières et de Morestel. Aussi ses eaux sont-elles plus minéralisées et plus chargées de matières organiques vis-à-vis de Lagnieu que dans le Haut-Rhône, de même qu'à Lyon où elles titrent 14° 1/2 à 16° hydrotimétriques.

H. de LATOUR.

(A suivre).

Questions Industrielles

RÉFLEXIONS

SUR LES

Machines par détente ou Woolf

ET LES

MACHINES A DÉCLICS

(Suite)

Dans une certaine mesure, on évite le martelage en entretenant le serrage des articulations des organes de grosse force et ne laissant au jeu de ces articulations que le minimum nécessaire pour prévenir les échauffements et grippages.

Mais le martelage et les vibrations persistent malgré la réduction de ce jeu, et bien que la machine soit monocylindre à déclics ou non, ou même à double, triple ou quadruple expansion, si la distribution de vapeur a lieu suivant les méthodes imparfaites, dont l'usage encore trop général aujourd'hui, ne permet pas à la pression de s'élever graduellement, dès la fermeture de l'échappement avant le point mort, de la basse tension de l'évacuation à la haute tension de l'admission sans la dépasser.

On démontre que le diagramme polaire de rotation d'une bonne machine à un cylindre est beaucoup plus uniforme que celui d'une machine à détente dans deux cylindres à une seule bielle, et que celui de deux bonnes machines à un cylindre, accouplées ensemble par l'arbre moteur, est plus uniforme que celui de deux cylindres Compound accouplés par l'arbre moteur.

La régularité de rotation dans un tour, regardée au point de vue de la marche d'une usine, et de peu d'importance par l'adjonction d'un volant suffisant. D'ailleurs, les machines ont subi leur épreuve lorsqu'elles conduisent avec toute satisfaction des usines de filature, de dorage, etc., qui demandent une grande précision. La durée à l'usage, n'est pas un privilège inhérent à un système de machine, elle dépend surtout des soins que l'on apporte à la construction et à l'entretien de la multiplicité des pièces et enfin des commodités de graissage.

Aussi, une bonne machine doit-elle être pourvue de graisseurs automatiques à compte-gouttes visibles ou de compresseurs assurant un graissage régulier des articulations de toutes les pièces de force, des tiroirs et du cylindre, pour faciliter la surveillance et éviter ainsi tout grippement en maintenant les surfaces toujours onctueuses.

Dans la marine militaire, que la marine marchande copie avec plus ou moins de succès, les machines et les chaudières ont une allure réglementée et dont on s'écarte peu.

Lorsque la machine ne peut plus remplir les nouvelles conditions qu'exigent de nouveaux progrès en vitesse ou en armement, on descend le bâtiment d'une catégorie et on l'affecte à d'autres services.

Tel n'est pas le cas de la machine industrielle, qui doit fournir un travail variable pour satisfaire une production aléatoire ou conduire éventuellement de nouveaux appareils en rapport avec les nouveaux perfectionnements. Les variations d'admission sont de tous les instants dans les usines où la pression à la chaudière subit de grands écarts par une mauvaise conduite des feux ou par des prises de vapeur pour des chauffages. Il n'est donc pas logique de conseiller une machine à détente dans deux cylindres qui, à la limite restreinte de trente centièmes d'admission, modifie radicalement la répartition de ses gros efforts et de son rendement.

Ce qui vient d'être développé à propos des machines à deux cylindres par détente au Woolf, s'étend à plus forte raison aux machines à cylindres multiples dites à cascade de détente ou de pression.

Les Ingénieurs et les Constructeurs qui mettent ces appareils en pratique, poursuivent le but d'appeler la vapeur à très haute tension à effectuer une chute de pres-

sion élémentaire sur chacun des pistons d'une série de cylindres juxtaposés.

Le rendement économique ou thermodynamique qu'ils réalisent ainsi, n'est pas le résultat de la multiplicité des cylindres, comme on serait tenté de l'admettre en face du brillant résultat, mais bien de la plus grande chute de pression ou température de la vapeur qu'ils font travailler dans ce genre d'appareils.

Ils en concluent naturellement, et beaucoup l'admettent avec eux, que plus grand est le nombre des cylindres et pistons, plus grand aussi est le rendement économique, c'est-à-dire plus faible est la dépense de vapeur par cheval.

Il serait illusoire de les suivre dans cette conviction, car il suffit de faire travailler un certain poids de vapeur à différentes tensions initiales dans une machine mono-cylindre pour acquérir l'assurance que la dépense de vapeur par cheval diminue avec l'augmentation de pression.

Triple X.

(A suivre.)

UN VOYAGE A PARIS

LA DÉLÉGATION LYONNAISE

Les Lyonnais ont fait parler d'eux à Paris : les ministères ont reçu la visite de plusieurs de nos compatriotes chargés de régler une foule de détails intéressant notre ville.

M. le docteur Gailleton était à la tête de la délégation lyonnaise, et il s'est acquitté — comme toujours — très-bien de sa mission.

**

M. Claret était également à Paris et il a certainement profité de son séjour dans la capitale pour s'occuper surtout de notre Exposition.

Espérons que tout a été pour le mieux et que rien ne viendra plus entraver la bonne marche de l'Entreprise.

Dernier écho d'une Exposition

Nos lecteurs se souviennent de la charmante Exposition, organisée en 1891, par la municipalité de Saint-Etienne, en moins de trois mois, et qui réussit au-delà de toutes les espérances.

Trois mois !

Entendez-vous bien.

Il est vrai que ce n'était pas à Lyon !...

Or, la galerie des machines dont les mêmes pièces servaient à Paris au pavillon de la ville de Paris, vient de trouver un acquéreur.

Ce bâtiment, mis en adjudication, s'est vendu 10,150 fr.

La société des Beaux-Arts de Lyon serait en pourparlers avec l'acquéreur, pour la revente de la galerie, pour ses expositions.

**

Puisque nous en sommes à parler de l'exposition des Beaux-Arts, disons que l'année prochaine, le Salon ne sera pas à Bellecour, mais bien dans l'intérieur même de l'Exposition de Lyon.

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale

de 1894

(Suite.)

GROUPE IV

Education et Enseignement.

Matériel et Procédés des Arts Libéraux.

CLASSE 8.

Education de l'enfant. — Plans et modèles de crèches, écoles maternelles, orphelinats, salles d'asile; agencement et mobilier de ces établissements. — Plans et modèles d'établissements pour les déshérités de la nature: aveugles, sourds-muets, bégues, etc. — Matériel d'enseignement, livres, cartes, modèles et appareils, etc.

Enseignement de l'adulte. — Plans et modèles d'établissements scolaires pour l'enseignement de l'adulte et l'enseignement professionnel. Agencement et mobilier, matériel de l'enseignement. — Bibliothèques scolaires et publications d'enseignement.

Enseignement secondaire. — Plans et modèles de lycées de garçons et de filles, gymnases, collèges, écoles industrielles et commerciales; agencement et mobilier. — Collections, livres classiques, cartes et globes. — Matériel de l'enseignement technologique et scientifique, de l'enseignement des arts, du dessin, de la musique et du chant. — Appareils et méthodes de la gymnastique, de l'escrime et des exercices militaires.

Enseignement supérieur. — Plans et modèles d'Universités, Académies, Ecoles de médecine et Ecoles pratiques, Ecoles techniques et d'application, Ecoles d'agriculture, Observatoires, Musées scientifiques, Amphithéâtres, Laboratoires d'enseignement et de recherches.

Président: M. POIRIER, Inspecteur d'Académie.
MM.

CLAVEL, Adjoint au Maire.

BŒUF.

BESSIÈRES, Conseiller municipal.

BOUVIER, —

DESPEIGNES, —

LAVIGNE, —

ROBIN, —

CHALLIOL, Juge au Tribunal de Commerce.

LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DES FACULTÉS.

CAILLEMER, Doyen de la Faculté de Droit.

CLÉDAT, Doyen de la Faculté des Lettres.

SICARD, Doyen de la Faculté des Sciences.

VALLIN, Directeur de l'École de Santé militaire

VIRY, Sous-Directeur de l'École de Santé militaire.

LES PROFESSEURS DES FACULTÉS DE MÉDECINE, DROIT, LETTRES ET SCIENCES.

LES MEMBRES DU CONSEIL ACADÉMIQUE.

LE PROVISEUR DU LYCÉE.

M^{me}

LA DIRECTRICE DU LYCÉE DES JEUNES FILLES.

MM.

CHARVET, Inspecteur de l'Enseignement du Dessin.

MARTIN, Inspecteur primaire.

VIAL, —

MELOU, —

BAUDRY, —

LEBRUN, —

LE DIRECTEUR DES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.
M^{me}LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NORMALE DE FILLES.
MM.

CHABANON, Instituteur, délégué au Comité départemental de l'Instruction publique.

CHEVREAU, Instituteur à Fleurie, délégué au Comité départemental de l'Instruction publique.

A. NOLOT, ancien Président du Conseil général, Chef d'Institution, délégué cantonal.

CH. AUFAYRAY, Délégué cantonal, ancien Conseiller municipal.

BATAILLE, Délégué cantonal, ancien Conseiller municipal.

BOURDILLON, Délégué cantonal.

COUMES, Délégué cantonal, ancien Conseiller municipal.

LE D^r CRESTIN, Délégué cantonal.

HURBIN LEFEBVRE, Délégué cantonal, Professeur à l'École du Commerce.

JAVOT, Délégué cantonal, ancien Conseiller municipal.

ST-CYR PENOT, Directeur de l'École de Commerce.

LOIR, Professeur à l'École de Commerce.

ARLOING, Directeur de l'École vétérinaire.

RAULIN, Directeur de l'École de Chimie industrielle.

D^r REBATEL, Vice-Président du Conseil d'administration du Conservatoire de Musique.

AIMÉ GROS, Directeur du Conservatoire de Musique.

FORTIER, Directeur de l'École Centrale Lyonnaise.

GUIGARDET, Directeur de l'École de Tissage.

HUGENTOBLE, Directeur de l'Institution des Sourds-Muets.

MARC GUYAZ, Délégué de la Chambre syndicale des Comptables, ancien Conseiller municipal.

HOLLEAUX, Professeur de l'Histoire de l'Art, à l'École des Beaux-Arts.

MM.

MORIN-PONS, ancien Président de l'Académie de Lyon.

LE D^r CHAPPET, Président de la Société nationale d'Éducation.LE D^r TESSIER, Président de la Société d'Anthropologie.

COTTON, Président de la Société de Pharmacie.

(A suivre.)

LA SAISON D'ÉTÉ

Charbonnières-les-Bains

La saison s'est ouverte dimanche dernier.

Malheureusement, le temps ne s'est guère mis de la fête. Après une chaleur toute tropicale à laquelle nous nous étions habitués, nous avons eu des gelées, cela a suffi pour éloigner les visiteurs qui se préparaient à venir en foule à l'ouverture.

Cependant, les amis de la première heure étaient là, groupés et fidèles au rendez-vous.

Cette année, en effet, la saison de Charbonnières s'apprête à être fort brillante.

Des améliorations ont été apportées à l'établissement: le parc a été agrandi et la route complètement réparée: les voitures pourront ainsi aller jusqu'aux piscines, où une entrée spéciale leur sera réservée.

Quant au service de l'hydrothérapie, il est complètement transformé.

Une installation d'électrothérapie sera prête incessamment, sous la haute direction de M. le docteur Girard, le distingué maire de Charbonnières.

C'est sur ce point-là que nous aurons à nous étendre, cette année.

Dans notre prochain numéro, nous publierons une étude complète sur les origines de la source elle-même, ainsi que les services dont on peut en attendre, à tous les points de vue.

Nous publierons ainsi une véritable chronique de Charbonnières.

BEAUX-ARTS

Nous avons eu l'avantage de visiter tout récemment l'atelier d'une excellente artiste-peintre, Mademoiselle Thérèse Guérin.

Cette jeune fille, dont la modestie égale le talent, paraît affectionner tout particulièrement la fleur qui est sa spécialité et qu'elle reproduit, disons-le de suite, d'une façon telle, que ses tableaux qui ont figuré dans différentes expositions, ont fait l'admiration des visiteurs et surtout des amateurs de belles toiles. Nous reparlerons du reste plus amplement de l'atelier de Mademoiselle Guérin, qui nous prépare la plus belle de ses fleurs pour l'Exposition de 1894.

* *

Voici une autre artiste dont la spécialité est chez elle, la nature-morte.

Si la précédente affectionne les fleurs, Madame Titena, dont nous voulons parler, préfère les volatiles, les deux choses les plus gracieuses dont dame Nature nous ait gratifiés. Madame Titena exposait au Salon de cette année une toile représentant un corbeau et un vanneau très bien exécutés et peints avec beaucoup de vigueur, d'un coloris des plus délicats.

Les amateurs de natures-mortes, trouveront dans l'atelier de cette artiste, de quoi décorer leurs salles à manger d'œuvres de goût et de vérité, ce qui est assez rare chez un peintre.

DÉAL.

MOTS DE LA FIN

Lyon a vu défiler les cinquante et quelques Cingalais, en exhibition quelque part, au Casino ou à la Scala.

Comme un curieux faisait des réflexions sur ces indigènes, un de nos confrères l'interrompt:

— Moi, j'aime mieux leurs femmes.

— Comment?

— Eh oui, Sainte-Galette!

— !!!

Petite Correspondance

P. A. Lyon. — Les parties principales et essentielles du générateur sur lequel vous nous demandez des renseignements, sont les suivantes :

- 1° Les tubes vaporisateurs inclinés ;
- 2° Les boîtes de raccordements des tubes ;
- 3° Le réservoir supérieur d'eau et de vapeur ;
- 4° Le collecteur d'alimentations.

Deux tubes venant aboutir à la même boîte de raccord, forment ce qu'on appelle un élément de vaporisation.

Picornot. — Nous ne pouvons insérer votre article.

J. Bernard. — Voyez l'Administration municipale ou de l'Exposition.

Un lecteur. — Allez au Parc, et vous vous rendrez compte vous-même.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

LE LIT RUSSE

(Suite et fin.)

Coglionski réfléchit un moment, puis il me demanda :

— Quel genre de musique désirez-vous ? Violent et passionné ou bien tendre et langoureux ?

— Dame ! ce serait à vous de graduer cela. Si le lit possède plusieurs airs, on pourrait peut-être commencer par le langoureux et finir par le passionné ? Ne connaissez-vous pas ces valse charmantes de Jules Klein : *Lèvres avides, Peau de satin, Fraises au Champagne, Radis roses* ? Il me semble que ce serait très suggestif.

— J'ai tout cela, mais... — ici le fabricant fit une moue significative — ... d'après ce que vous m'avez dit je supprimerais le langoureux ; pas de musique alanguissante, pas d'énervement. A votre place, je voudrais quelque chose de gai, de sonore, de cuivré ; tenez, écoutez mon modèle numéro 3, il attaque tout de suite : *Tout à la joie*, de Farhbach. Ne trouvez-vous pas que ce : Ah ! ah ! ah ! répété trois fois en suivant une gamme ascendante est un véritable coup de fouet sur les nerfs exacerbés.

— Non, vous savez, c'est gai... mais ça ne me dit pas. J'aimerais mieux, je vous le répète, quelque chose de doux, de tendre. Vous n'auriez pas la *Valse des Almées* ou encore le *Songe d'une nuit d'Été* ?

— Mais non, monsieur, je vous assure — ce que je vous dis, en somme, c'est dans votre intérêt — vous n'arriverez à rien avec vos valses. Tenez, que diriez-vous de mon modèle numéro 4 : *Pizzicato polka* de Strauss. Hein ! voilà un rythme scandé. Écoutez-moi ça : Tra la la ! Tra la la !... C'est un pas à réveiller un mort, et je suis sûr que

madame votre épouse partagerait votre allégresse.

Et, comme je restais un peu rêveur, ne voyant pas dans mon imagination vagabonde la petite Marguerite Cerneuil exécutant avec moi un pas de polka, j'aperçus tout à coup la physionomie de Coglionski qui s'illuminait.

— Etourdi que j'étais. J'ai votre affaire ! me cria-t-il. Et, me prenant par la main, il me fit descendre la galerie et m'amena devant un superbe lit d'ébène portant en exergue cette belle devise : *Sursum Corda* ! Il poussa un ressort et immédiatement j'entendis l'hymne national russe, vous savez, cet air si large, si généreux, en même temps prière d'invocation et chant de guerre, cet air que chantaient à l'Hippodrome les chœurs russes dans la grande pantomime de Skobelev.

— Comment, fis-je étonné, vous vous servez aussi de l'air national ? D'abord, c'est peu respectueux pour la majesté de l'hymne, et puis ensuite... permettez-moi de vous faire observer que c'est peu excitant.

— Peu excitant ! s'écria Coglionski ! Peu excitant ! Ah ! monsieur, on voit bien que vous ne connaissez pas comme moi les mœurs russes, sans cela vous sauriez que, dès qu'on joue l'hymne, à la cour, au théâtre, dans un endroit quelconque, le public l'écoute toujours debout et tête découverte.

— Eh bien ! où voulez-vous en venir ? A ceci, monsieur, c'est que ce diable d'air est un air mystérieux dont j'ai cent fois remarqué la puissance magique. Il n'y a pas à lutter contre le fluide qu'il répand, contre son action sur le système nerveux. Dès qu'on le joue, retenez bien ceci, monsieur, *tout se lève* !! Et c'est pourquoi j'ai pu mettre sans crainte au fronton de mon lit d'ébène : *Sursum corda* !

— Tout se lève ? — Vous en êtes sûr ? Alors j'achète votre meuble.

— Ce n'est pas tout ; vous n'en connaissez pas encore toutes les beautés.

Il appuya sur un deuxième ressort et je vis soudain le ciel de lit tomber comme une masse, appuyant de tous son poids sur le sommier, si bien que les occupants se fussent trouvés serrés entre lui et le ciel de lit comme dans un étai, et autour du baldaquin flambait une nouvelle devise dont je compris aussitôt la beauté :

— Aide-toi... le ciel t'aidera.

Ma foi ! ce dernier perfectionnement me décida. Je ne lésinaï pas sur la dépense, et je me payai le lit modèle numéro 8, le lit dit : *système grand jeu*, ayant en même temps le sommier bossu, le trapèze isochrone, l'air national russe, et le ciel à percussion centrale. Dans ces conditions, j'ai pensé que je pouvais me risquer à épouser la petite Cerneuil.

— Et quand auras-tu ce chef-d'œuvre ?

— Coglionski me l'a absolument promis pour le 14 juillet. Ce sera ma petite façon, à moi, de fêter la prise de la Bastille.

Et Faiblebard s'éloigna radieux, me laissant tout émerveillé de cette nouvelle manifestation de l'intelligence humaine et de ce ravitaillement moral apporté par l'industrie russe à la nation sœur.

RICHARD O'MONROY.

Le Gérant : E. KUGLER.

Le plus ancien des Journaux quotidiens à 5 cent. LE PETIT LYONNAIS

SYNDICAT DE LA PRESSE LYONNAISE (En Formation)

BUREAUX PROVISOIRES : 7, rue des Archers, au 1^{er}, au « LYON-EXPOSITION ».

LE PARTERRE

JOURNAL THÉÂTRAL

Paraît tous les jours de Spectacles.

PROGRAMME COMPLET DES THÉÂTRES

Rédacteur en chef : LAURENT CHAT.

Demandez tous les Samedis

- LA VÉRITÉ -

JOURNAL POLITIQUE

Lire chaque semaine de curieux articles concernant les faits lyonnais.

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO.

LE TINTAMARRE LYONNAIS

JOURNAL LITTÉRAIRE

Paraît tous les Samedis.

Tous les jours, à 4 heures du soir, LE COURRIER DE LYON

LA SÉCURITÉ Journal hebdomadaire des Ventes et Avis divers

Direction : M. LALLIER, 89, rue Hôtel-de-Ville.

Demandez partout

LE MONDAIN LYONNAIS

Journal hebdomadaire

LITTÉRAIRE, THÉÂTRAL, SPORTIF.

10 centimes le Numéro.

L'ACCORD PARFAIT

Journal orphéonique

Bureaux : 16, place Bellecour.

M. CHAPUIS, DIRECTEUR.

PLUS DE BOUTONS AU VISAGE
Guérison CERTAINE avec le
PHILODERME INDIEN
Ph^{ie} Mazade & Daloz, 21, r. d'Algérie, Lyon
VENTE : Pharm. Drog. Coiff. Parfumeurs

EXPERTISES BATIMENTS, MOBILIERS, MARCHANDISES par suite d'incendie

J. BERNELIN

Architecte-expert près les Tribunaux

308, Avenue de Saxe, 308

CABINET DE MIDI A 3 HEURES.

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES

Maison A. MIRABEL et C^{ie}

LYON 87, rue Pierre-Corneille, 87, LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares
DÉMÉNAGEMENTS PAR WAGONS CAPITONNÉS

Transports par Chemins de fer

VOIES LIBRES ET VOIES FERRÉES

EN VENTE **LYON-EXPOSITION** 10 Centimes
Tous les Jours : le Numéro.**B. BUFFAUD & T. ROBATEL**

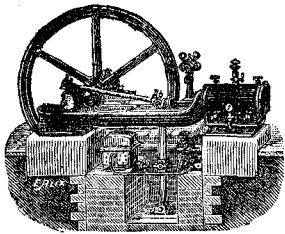
Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques, d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blanchisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix.

— 0 —
Quatre Diplômes
d'honneur.— 0 —
Décorations
François-Joseph
et
Légion d'honneur.

MACHINE HORIZONTALE

TRAMWAYS A VAPEUR

— 0 —
FUNICULAIRES

Nouveau modèle avec cylindre à enveloppe de vapeur, détente variable par le régulateur. — Forces de 2 à 150 chevaux. Grande régularité de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS
des

Gouvernements

FRANÇAIS & RUSSE

et

des plus grandes

MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE

Électrique

Pour réussir en tout, consulter

M^{me} CLAUDIARue Centrale, 4, au 3^{me},

— LYON —

Somnambule infail-
lible dans ses avis
sur l'avenir, santé,
pertes, procès, mariages,
recherches, etc.
Cartes et mains. Sug-
gestions. Prix modé-
rés. Discretion. Cor-
respondance.Saison d'été. CASINO de
CHARBONNIÈRES,
ouverture le 15 mai. —
Piscines immenses. — Nouvelle
organisation. — Hydrothérapie
complète.

BOITE DE BAREZIA

pour détruire

RATS

VENTE : Pharmaciens, Droguistes, Epiciers

DÉPOT : 21, RUE D'ALGERIE, LYON

CAFARDS

détruits avec la véritable

POUDRE

Mazade et Daloz

Chez Pharm., Drug., Epiciers

A deux pas de l'Exposition.
Arènes Lyonnaises
Immense établissement
confortablement aménagé avec
tribunes couvertes. Pendant
toute la saison d'été

Courses de Trébuchet

Pour renseignements sur
la location, s'adresser à
M. Léon Cabanne, 42, passage de
l'Argue, à Lyon.**R. ALIOTH & C^{ie}**
BALE (Suisse)

— Constructeurs d'Appareils Electriques —

Agent : H. JOLY, ingén., 73, rue Boileau, LYON.

DEMANDEZ

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs

PYRAHygiène de la bouche et des dents
ELIXIR, POUDRE, PATE
Dentifrice sans rival
LONDRES : Diplôme d'honneur
Médaille d'orDÉPOT GÉNÉRAL : Pompéien, chirurgien-dentiste,
2, rue Paul Bert, LYON.**J. DELACQUIS**

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.**GUILLEMET**Membre du Jury. Hors-concours
à plusieurs Expositions.15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.**LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON**Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.**GRAND HOTEL DE LA POSTE**
BELFORT**MARTZLOFF, Propriétaire**Etablissement recommandé aux Touristes et aux Voyageurs
de commerce. — Table et chambres très confortables,**RESTAURANT DU PALAIS-D'ÉTÉ**

277, cours Gambetta, 277

NOUVELLE ET SUPERBE INSTALLATION POUR
NOCES ET BANQUETS

Tous les jours, Dîner à 3 fr.

GIRAUD & DUPRAT

Chemisiers

ARTICLES DE BLANC

Bonneterie, Trousseaux, Layettes

QUALITÉS SUPÉRIEURES. — PRIX MODÉRÉS

Maison à VILLEFRANCHE-s/S., rue Nationale.

AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

VENTE DE FONDS COMMERCE
PROPRIÉTÉ, IMMEUBLE, INDUSTRIECafé compt., f. 50 f., l. 800, ton.
ombrages, p. 4.500, cesse le
commerce, 5 pièces, facilités.Café-Bill. siège de société, ex. 53
ans, sur gr. cours, b.
fréq. pr. nul, maladie.Mercerie Guilloitière, 2 fortun., loy.
450 f., tenue 6 ans, f. 35 f.
pr., pr. 2.000, se retire.Café-Cloir, s. c. Vitton. 1.600, pr.
2.800 f., 5 p. f., 30 f. maladie
de la femme, occasion.Immeuble s. hospices, b. quart.
compris café rest., bil-
lard, j. de boules, tonnes, f. 66 f., la
maison p. rap. 2.500 f., pr. 23.000 fr.
occasion à voir.Papeterie journaux, angle de 2 rues,
fait 23/30 f., pr. à dé-
battre, mariage.Epicerie-Cloir, ten. 34 a p. v., pr.
nul, ap. fortune.Tabac loy. 800 fr., sur quai, f.
1.800 k. pr. 4.500 fr.Comestibles centre, fait 50 fr. l'été
et 100 fr. l'hiver. Loy.
700 fr., pr. 2.300 fr.Epicerie gros, 1/2 gros, fait 150/
200.000 f., client, religieuse,
fait net 8.000 f., pas de perte, pr.
8.000 f. pressé.Café-Rest. banlieue, tonnes, j. de
boules, salons, fait 70/80
f., loy. 660 f., maladie.Propriété charmante, vallée Suisse,
comprendant : maison de
maître, fermier, forêts, terres, pâtu-
rages, scieries, moulin, rapport net,
6.000 fr. et réserves, pr. 140.000 fr.Industriel demande homme sérieux,
apport 30.000 fr. pour ex-
tens. comm. donnant net 15-18.000 f.
par an.Propriété de 5 pièc. et 5 h^{rs}, dont
52 ares clos murs, b. rap-
port, vaut 30.000 fr., prix 12.000 fr.Mercerie quart. ouv. tenu 12 ans,
pr. 1.000 f. Facil. Se retire
ap. fortune.Café Compt., belle salle, mat. mar-
bre, bon quart., fait 40 f. Trav.
p. 2. Prix 3.500 f.Laiterie Fait 158 litres p. j. P. 1.000
f. Loy. 450.Epicerie fine, liqueurs, vins, 36 a.
d'ex. fait 30.000 f., cèdera
bas pr. (Cas maj.).Café face usine. Exist. 60 ans. p.
faire 100 f., p. 1.400 fr. Départ
pressé et maladie.Café billard, face Exposition, fait
70/80 fr. Pr. 25.000 fr. Facilités
de paiement.Rest ville import. région, fait net
20.000 fr. ben. Au pr. du ma-
tériel 18.000 fr. cède ap. fortune.
(Occasion à saisir).Hôtel 1^{er} ordre, centre Lyon, ga-
rantit 30.000 f. bénéf. net, pr.
150.000 fr., pressé.Hôtel face gare, 40 n^{os}, touj. com-
plets, prix 25.000 fr., cas ma-
jeur, décès.On offre à jeune homme
possédant quelques con-
naissances de chimie et
disposant de 15 à 20.000 fr.,
position dans industrie.
Appointments fixes et in-
térêts. Ecrire à S K Z poste
restante, Terreaux.

COMMANDITE DE 6.000 Fr.

est demandée pour Affaire in-
dustrielle de tout repos. — Succès
assuré.S'adresser au Lyon-Exposition,
7, rue des Archers, Lyon.**BUREAU DES BREVETS D'INVENTION**

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS — Créé en 1856.

66, avenue de Saxe (cours Morand), LYON

Obtention, Vente et exploitation des Brevets.

Dépôts de Marques de fabrique et de commerce,

Modèles et Dessins industriels,

Consultations en matière de Contrefaçon, Validité, Antériorité, etc.

ENVOI DE TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

LÉPINETTE & RABILLOUD

Ingénieurs-Conseils

LES ANNONCES, RÉCLAMES ET AVIS DIVERS

Sont reçus : 7, rue des Archers, au premier.

AVIS IMPORTANT. --Le service régulier du journal est fait chaque semaine à
tous les Grands Établissements, Cafés, Brasseries, Cercles, etc.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

« LYON-EXPOSITION »